

Élections Législatives du 18 Novembre 1962

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

CANTONS de CAEN, DOUVRES et BOURGUÉBUS

Pour le Progrès Familial et Social et pour le Respect de la Légalité

Electrices, Electeurs,

Les événements qui ont marqué dans ces derniers mois la vie politique de notre Pays et, tout récemment encore, le référendum du 28 octobre, montrent que la FRANCE traverse actuellement une crise grave. Pour la surmonter, il faut REFAIRE L'UNITE DES ESPRITS ET DES CŒURS autour des grands PRINCIPES QUI SONT LE FONDEMENT DE NOTRE DEMOCRATIE. Il faut que s'impose A TOUS un **RESPECT SCRUPULEUX DE LA LEGALITÉ :** respect de la Constitution, respect des lois garantissant la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la magistrature, les libertés individuelles ; plus généralement respect de toutes les dispositions légales qui règlent la vie de la Nation. C'est dans cet esprit que je pose ma candidature aux Elections législatives du 18 novembre devant les électeurs de la première circonscription.

SUR LE PLAN SOCIAL ET FAMILIAL j'entends travailler de toutes mes forces à UNE ELEVATION VRAIE DU NIVEAU DE VIE DE TOUS LES TRAVAILLEURS ET DE LEURS FAMILLES. Mon expérience d'élu municipal et de militant familial, les responsabilités que j'ai assumées en matière de reconstruction et d'urbanisme, me fixent en ce domaine les principaux objectifs suivants :

- Participation de tous à l'augmentation du revenu national.
- Suppression des abattements de zones de salaires.
- Revalorisation des allocations familiales en fonction des besoins reconnus des familles.
- Autonomie des budgets des Caisses d'Allocations Familiales et de Sécurité Sociale, excluant tout détournement des cotisations versées.
- Rétablissement des Anciens Combattants dans l'intégralité de leurs droits.
- Aide accrue aux personnes âgées et aux veuves.
- ACTION EN FAVEUR DU LOGEMENT, non seulement par l'augmentation des crédits H.L.M., mais aussi par la construction de logements dont les loyers soient abordables pour tous.

J'accorderai une importance particulière à l'**ENSEIGNEMENT.** Moi-même professeur depuis 1943, chargé pendant plusieurs années, au sein de la Municipalité de CAEN, des questions scolaires, je suis convaincu que l'Enseignement est, à tous les niveaux, NOTRE PRINCIPALE OBLIGATION VIS-A-VIS DE LA JEUNESSE. Nous devons donner à tous les jeunes la possibilité de recevoir une formation correspondant à leurs aptitudes et leur en fournir les moyens. Je suis persuadé que l'effort qui a été fait ces dernières années est encore insuffisant, tant pour les constructions scolaires que pour la formation des maîtres. En particulier, NOTRE ENSEIGNEMENT TECHNIQUE doit être considérablement développé si nous voulons qu'il prépare tous les spécialistes dont notre économie a besoin. Si je suis élu, je travaillerai dans ce sens, qu'il s'agisse de l'Enseignement public ou de l'Enseignement privé. Je suis également attaché à ces deux formes de notre Enseignement — je crois en avoir donné assez de preuves — et IL ME PARAITRAIT SCANDALEUX DE GASPILLER DANS DES QUERELLES PERIMEES DES EFFORTS QUI DOIVENT TOUS TENDRE A ACCROITRE NOS POSSIBILITES EN LOCAUX SCOLAIRES ET EN MAITRES QUALIFIES.

En matière de **POLITIQUE ÉTRANGÈRE,** je pense que nous devons continuer sans délais ni faux-fuyants la CONSTRUCTION de l'EUROPE, et cela SUR LE PLAN ECONOMIQUE, MAIS AUSSI SUR LE PLAN POLITIQUE. Seule une

EUROPE économiquement et politiquement unie sera capable d'apporter aux Nations d'AFRIQUE, sans démagogie ni gaspillage, l'aide dont elles ont besoin. Sur un plan plus général, la FRANCE appartient depuis 1948 à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : elle doit rester fidèle sans réticence à cette alliance fondamentale ; corrélativement, JE NE JUGE PAS SOUHAITABLE LA CONSTITUTION D'UNE FORCE DE FRAPPE NATIONALE, QUI SERAIT MILITAIREMENT INEFFICACE ET FINANCIEREMENT TRES LOURDE. C'est dans le cadre de l'EUROPE qu'il faut envisager la création d'une force de frappe susceptible d'apporter une contribution importante A LA DEFENSE DU MONDE LIBRE.

Je n'oublie pas pour autant LES PROBLEMES QUI SE POSENT à l'échelle de **NOTRE DÉPARTEMENT.** Il nous faut à la fois :

— attirer l'attention du gouvernement sur la région économique que forme la Basse-Normandie, qui a été jusqu'ici singulièrement négligée ;
— créer quantité d'emplois nouveaux, pour donner du travail aux jeunes qui se présenteront demain, et donc favoriser l'expansion économique et l'installation de nouvelles activités ;
— prévoir et résoudre en temps utile les problèmes de reconversion, sans obliger les travailleurs à quitter leur région ;
— maintenir la solidarité qui unit CAEN et les communes qui l'environnent et veiller au développement harmonieux des unes et des autres ;
— encourager les activités commerciales et artisanales, notamment par un aménagement de la fiscalité ;
— développer le tourisme dont notre région a beaucoup à attendre, particulièrement sur la Côte de Nacre ;
— enfin, promouvoir une véritable politique de décentralisation, qui suppose d'abord une réforme administrative permettant de prendre à l'échelon régional les initiatives qui s'imposent, dans le respect de l'autonomie des collectivités locales.

LA PROSPERITE AGRICOLE est aussi une condition essentielle du développement économique de notre département. La « parité » depuis si longtemps promise aux agriculteurs est restée lettre morte ; elle devrait devenir rapidement une réalité : la détaxation des produits nécessaires aux agriculteurs et l'indexation de leurs prix de vente sont pour cela indispensables. Par là pourra être obtenue une expansion de la production agricole.

Il va de soi qu'un tel programme ne peut être réalisé que moyennant une **GESTION FINANCIÈRE RIGOUREUSE,** EVITANT TOUTE INFLATION ET TOUT GASPILLAGE. Or, nous sommes bien forcés de constater :

— que le coût de la vie ne cesse d'augmenter et que les relèvements de salaires ne suivent pas l'augmentation des prix ;
— que le contrôle que le Parlement exerçait sur les dépenses publiques a été systématiquement entravé et minimisé ;
— que le gaspillage des deniers publics est, hélas, quotidien, qu'il s'agisse de dépenses de prestige, d'aide inconsidérée aux Pays récemment émancipés, ou de Force de Frappe. Pour ne retenir que ce dernier exemple, si les programmes relatifs à la Force de Frappe sont exécutés tels quels, nous ne serons pas en mesure de faire, pour le développement de notre enseignement, les investissements indispensables.

C'est contre ces dépenses et contre l'arbitraire des « Princes qui nous gouvernent » que nous avons l'obligation de réagir si nous voulons établir un véritable ordre de priorité dans les urgences d'intérêt national.

Depuis longtemps, mon suppléant et moi-même, nous avons travaillé de notre mieux et AVEC ENTHOUSIASME, dans les divers organismes où nous nous sommes trouvés, pour des réalisations concrètes visant un véritable progrès social et familial. Si nous nous présentons aujourd'hui pour la première fois à une élection politique, c'est que les circonstances nous en font un devoir ; formés dans l'action quotidienne, nous avons conscience des besoins actuels du PAYS, et ce sont ces besoins qui nous ont dicté notre programme. Si vous nous accordez vos suffrages, nous le réaliserons DANS LE RESPECT DE LA LEGALITE et DANS LE RESPECT DES ENGAGEMENTS PRIS.

Robert CARABIE

Professeur à la Faculté de Droit de Caen

Adjoint au Maire de Caen

Chevalier de la Légion d'Honneur

REMPLAÇANT :

Paul JANSSEN

Ingénieur I.E.N.

Vice-Président de la Fédération M.R.P. du Calvados

Chevalier de la Légion d'Honneur

CAXON & C° - CAEN